

Transition écologique de l'industrie automobile en France : comment améliorer la législation?

Projet mené par Manon LEMIRE et Estelle BUCAILLE, élèves en Msc2 à l'ESSEC et membres de la Chaire Accenture Strategic Business Analytics

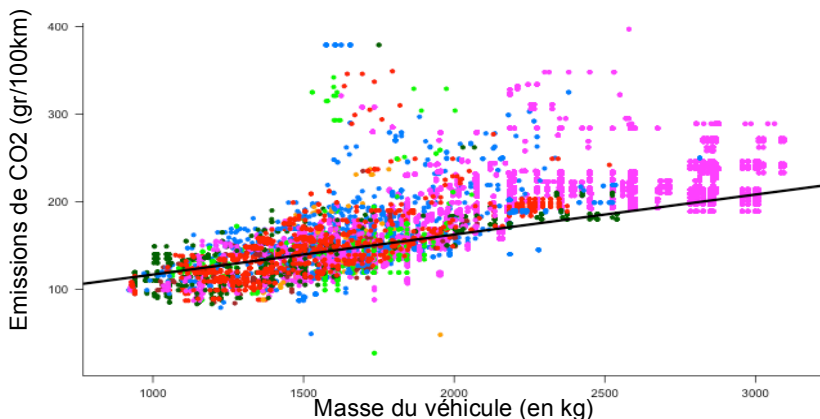
Deux normes Européennes encadrent les émissions de gaz polluants des véhicules en Europe : la Courbe de Valeurs Limites vise à réguler les émissions de CO₂ et la norme Euro 6 se concentre sur les émissions de 4 autres gaz. Des marges de manœuvre pour l'application de ces normes sont offertes aux constructeurs:

- Pour la **Courbe de Valeurs Limites**, ils peuvent placer tous leurs véhicules sous la courbe d'exigence ou faire jouer une compensation au sein de leur flotte.
- Pour la **norme Euro 6**, ils pouvaient anticiper la mise en application de la norme contre des incitations fiscales.

Peut-on modifier ces marges de manœuvre pour assurer une transition écologique efficace ?

Les données en open source de l'**Ademe** décrivent tous les véhicules commercialisés en France de 2003 à 2014 et permettent de déterminer leur situation par rapport à ces deux critères législatifs.

Positionnement des véhicules commercialisés par rapport à la Courbe de Valeurs Limites



Résultats de l'analyse des données

Les constructeurs exploitent largement la **compensation** autorisée : en moyenne 50% de leur flotte demeure au-dessus de la Courbe de Valeurs Limites.

Malgré les **incitations fiscales** les constructeurs ne sont **pas proactifs** concernant les transformations technologiques nécessaires.

Cartographie des stratégies vertes par gamme

- **Hétérogénéité des stratégies** : alors que certains constructeurs optent pour une stratégie verte sur les gammes les plus vendues de leur portefeuille, d'autres préfèrent l'orienter sur leurs gammes secondaires.
- Cette hétérogénéité se vérifie également pour des constructeurs au **positionnement similaire** (ex : Renault et Peugeot).

La transition écologique peut être accélérée

- En abandonnant les mesures d'incitation fiscales
 - ⇒ Réduire les délais de mise en application
- En optant pour une **compensation à l'intérieur des gammes**
 - ⇒ Réduire la marge de manœuvre des constructeurs
 - ⇒ Élargir le **choix du consommateur**
 - ⇒ Impliquer davantage le consommateur, sur lequel il est plus facile de communiquer, dans la transition écologique.